



Isabelle MARTIN
Gestionnaire DOSS1
Tél. 02 31 45 96 15
Mél. dsden14-doss13@ac-caen.fr

Hérouville Saint Clair, le 16 juin 2022

Réf : MCGF/IM/2022-116

DSDEN 14
2, Place de l'Europe
BP 90036
14200 Hérouville-Saint-Clair Cedex

Madame la Présidente
Centre UNCMT "La Closerie des Djinns"
UNCMT
4 avenue du Parc Saint André
14200 HEROUVILLE SAINT CLAIR

Madame,

Pour faire suite à la réception du dossier que vous m'avez fait parvenir, j'ai l'honneur de vous informer que je procède au renouvellement de l'inscription au répertoire départemental des structures d'accueil, sous le numéro 3, du centre d'hébergement :

Centre UNCMT "La Closerie des Djinns"
à BERNIERES SUR MER

jusqu'au 14 juin 2025.

La capacité du centre d'hébergement est de 106 couchages. Je vous rappelle que seuls des enfants âgés d'au moins six ans peuvent être accueillis dans vos locaux.

Pour le cas où des travaux seraient réalisés avant l'échéance du 14 juin 2025, une nouvelle demande d'inscription devrait être effectuée auprès de mes services.

Par ailleurs, l'avis favorable de la commission de sécurité concernant le centre est valable jusqu'au 17 mai 2025. **Je vous demande de bien vouloir me faire parvenir le nouvel avis** dès qu'il sera en votre possession.

Je vous prie de croire, Madame, en l'assurance de ma considération distinguée.

Armelle FELLAHI
Inspectrice d'académie,
Directrice académique des services
de l'Education nationale du Calvados